

CODE UE : A131 - ECHASSE BLANCHE - *HIMANTOPUS HIMANTOPUS* (L. 1758)

Annexe I de la directive Oiseaux, Annexe II de la Convention de Bonn et de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Répartition géographique

Dans l'ouest de l'Europe, l'Echasse blanche présente une aire de distribution méridionale. Elle niche dans les pays bordant la Méditerranée, ainsi que le long du littoral atlantique français jusqu'à la côte sud de la Bretagne. Au cours des années 90, elle a sensiblement étendu son aire de nidification vers le nord : elle se reproduit maintenant régulièrement le long des côtes de la Manche, jusqu'au Pays-Bas. Cette espèce migratrice passe l'hiver en Afrique sahélienne et dans une moindre mesure en Afrique du Nord et dans la péninsule ibérique. Le site Ramsar constitue le principal site de reproduction de Bretagne, accueillant 80% des 50 couples dénombrés dans la région en 1995 et 1996.

Figure 45 : Echasse blanche

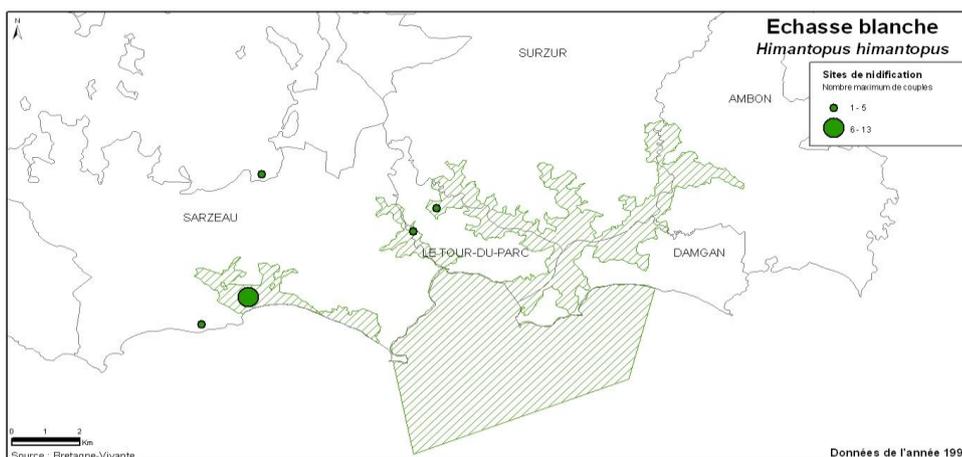


Population dans le site

En 1997, une estimation situe la population ouest européenne entre 16 382 et 19 750 couples⁸. Le site Ramsar ne figure pas parmi les sites d'importance internationale pour la reproduction de cette espèce⁹. En revanche, il abrite l'une des principales populations françaises, dont l'abondance totale est d'environ 1500 couples¹⁰.

Les premiers cas de nidification de l'Echasse blanche dans le site Ramsar ont été observés en 1965. Les effectifs ont globalement augmenté au cours des années 80, après une quasi-disparition à la fin des années 70 : un couple en 1978, 60-70 en 1983, 50 en 1995/96, 67-87 couples en 1998, pour ne citer que les comptages complets menés sur l'ensemble du site. A l'échelle locale, les effectifs sont très variables d'une année à l'autre.

Un suivi de l'ensemble des marais du site Ramsar a été réalisé en 1998, période au cours de laquelle, 67-87 couples d'Echasse blanche ont été observée dans 9 secteurs. Les marais de Séné regroupaient 44% de cette population, 19,5% étaient présents sur l'ensemble des marais Lann Hoëdic-Suscínio à Sarzeau, 16% des reproducteurs se tenaient à Noyal, 10% sur les marais du Tour du Parc et les 10% restants sur d'autres petits sites. Cependant, selon les années, cette espèce pionnière, peu fidèle à ses sites de



reproduction et capable de réagir rapidement à l'apparition de nouveaux milieux, s'installe au gré des disponibilités des sites de reproduction. Depuis 2005, les marais nord du site Ramsar semblent moins attractifs pour l'espèce et l'essentiel des nicherse se cantonnent dans le site Natura 2000 de Peneff (D. Ledan).

Figure 46 : Répartition des Echasses blanches

⁸ Hagemeijer & Blair 1997

⁹ Bioret & Gélinaud 1994

¹⁰ Deceunick & Mahéo 1998

Caractères biologiques

Espèce migratrice, l'échasse est présente dans le site Natura 2000 de Penerf en période de reproduction, de mars à août.

Écologie

Le nid est établi sur une petite butte herbeuse au milieu du marais. La période de ponte s'étend de début avril à fin juin, mais la majorité des pontes est déposée entre la mi-avril et la mi-mai. Les poussins nidifuges quittent le nid peu après l'éclosion et recherchent par eux-mêmes leur nourriture. Les poussins les plus tardifs volent vers la mi-août.

Habitat de l'espèce

Cette espèce spécialiste privilégie les lagunes saumâtres (habitat d'intérêt communautaire prioritaire), peu profondes (moins de 10-15 cm) avec une végétation ouverte clairsemée, appartenant essentiellement aux groupements suivants : salicornes annuelles, Glycérie maritime, petite roselière saumâtre à Scirpe maritime ou à Jonc maritime. Il s'agit dans la plupart des cas d'habitats d'intérêt européen que l'on rencontre dans les marais endigués de la rivière de Penerf.

Menaces potentielles

Le cumul de différents problèmes a pour conséquences un faible succès de la reproduction, probablement insuffisant pour assurer le maintien de la population dans le site Ramsar :

- l'abandon des marais qui entraîne des ruptures de digues et la disparition des habitats de reproduction (notamment marais du Pont Neuf au Tour du Parc)
- le stockage des eaux de pluie dans un but cynégétique qui réduit la capacité d'accueil pour les limicoles nicheurs sur de vastes étendues de marais (étier de Kerboulico, rivière de Penerf)
- la gestion hydraulique défectueuse ou absente entraînant des variations de niveau d'eau incontrôlées ou incontrôlables, et par conséquent des inondations de nids ou des assecs (Suscínio)
- le dérangement humain et les activités associées (divagation de chiens) à Suscínio
- la compétition spatiale avec les Avocettes élégantes, sur les sites de nidification mais aussi sur les zones d'alimentation des poussins
- un faible succès reproducteur dû à un fort taux de prédation sur les pontes et les poussins par la Corneille noire et le Renard roux